



**FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE**

Burundi	Des experts alertent sur les signaux rouges de l'économie nationale
---------	---

*Rapport de monitoring sur la gouvernance et les droits économiques et sociaux au Burundi*

**novembre 2021**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES .....	i
0.INTRODUCTION .....	1
I.ECONOMIE NATIONALE : DES EXPERTS ALERTENT LORS DU FORUM NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI .....	2
II. LA BANQUE DE L’HABITAT DU BURUNDI TENTE L’APPROPRIATION FRAUDULEUSE DE LA SOCIETE « COME AND SEE BURUNDI VILLAGE » .....	4
III. LA MESURE DE DESTRUCTION DE MAISONS SOUS UNE ALLURE DE SPOLIATION .....	6
IV. LA MESURE DE STABULATION PERMANENTE COMMENCE A PRODUIRE DES EFFETS NEGATIFS .....	7
V. PENURIES RECURRENTES DES PRODUITS STRATEGIQUES DONT LE SUCRE, LE CIMENT BUCECO, LE CARBURANT ET LES PRODUITS BRARUDI .....	8
VI. DES CAS RECCURENTS DE DETOURNEMENTS, DE RANÇONNEMENTS ET DE CONTRIBUTIONS FORCEES .....	11
VI.1. Des contributions financières pour finaliser la construction de la permanence communale de Kigamba en province Cankuzo .....	11
VI.2. Des offrandes pour l’accueil des nouveaux membres du CNDD-FDD .....	11
VI.3. Des contributions forcées et autres violations de droits de l’homme lors de la célébration de la semaine dédiée aux combattants du FDD .....	12
VI.4. Les agriculteurs de la province Makamba n’ont pas eu d’engrais chimiques alors qu’ils avaient payé les avances .....	13
VI.5. Des exigences de paiement de contributions forcées dans la Direction Communale de l’Enseignement (DCE) de la commune Makebuko. ....	14
VI.6. Des rançonnements au cours des rondes nocturnes effectuées par des Imbonerakure .....	14
VII. DROIT A LA SANTE : HAUSSE DES COUTS DES CONSULTATIONS ET ACTES MEDICAUX SUR FONDS DE NEGLIGENCE DU VACCIN CONTRE LE COVID-19 .....	15
VII.1. Hausse des tarifs de consultations et actes médicaux dans les structures de soins privés .....	15
VII.2. Distribution des cartes biométriques de la Mutuelle de la Fonction Publique: de longues distances à parcourir et des frais de séjour aux fonctionnaires et leurs familles.....	16
VII.3. Le COVID-19 n’épargne pas les lieux de détention alors que le gouvernement traine les pieds pour vacciner sa population .....	16
VIII. DROIT A L’EDUCATION : DES DEPUTES DE L’ASSEMBLEE NATIONALE FUSTIGENT DES MANQUEMENTS GRAVES DANS LE SECTEUR DE L’EDUCATION .....	17
IX. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	19

## **0.INTRODUCTION**

Plus de six ans après, et malgré le changement à la tête du pays, le Burundi ne parvient pas à tourner la page face à la crise politique liée au troisième mandat de feu Pierre Nkurunziza. Les effets de cette crise ne cessent de s'aggraver et de plonger le pays dans la misère et la désolation. L'économie nationale, la santé publique et l'éducation nationale se dégradent sans le moindre souci de certaines autorités à la tête du pays.

Le premier chapitre de ce rapport de novembre 2021 aborde certains défis économiques qui ont été soulevés lors du Forum National sur le Développement organisé par le Président de la République, Evariste Ndayishimiye, visiblement préoccupé par la dégringolade de la nation, sans être encore à mesure de faire face aux vrais défis du pays à l'origine de la situation.

Au second chapitre, le rapport illustre le défi d'investissement économique au Burundi, en partant d'un exemple de tentative d'appropriation frauduleuse d'une société d'autrui. Il aborde dans différents chapitres qui suivent, les effets gravissimes des mesures politiques prises par le Gouvernement du Burundi, telles la mesure de destruction des constructions dites anarchiques et la stabulation permanente du bétail.

Le cinquième chapitre relève les pénuries récurrentes et persistantes du sucre, du ciment, du carburant et des produits de la BRARUDI. Certaines étant notamment liées à la crise des devises dans le pays, d'autres ne sont que de pures et simples spéculations de certaines personnalités proches du pouvoir qui agissent pour leurs intérêts personnels. Le tout étant causé par la mauvaise gouvernance, le trafic d'influence, la corruption et l'impunité des crimes économiques en général.

Le chapitre suivant dénonce la persistance notamment des cas de détournements des fonds publics, de rançonnements au cours des rondes nocturnes organisées par des jeunes Imbonerakure, de contributions forcées et d'offrandes de la population aux dignitaires du pouvoir.

Dans ses deux derniers chapitres, le rapport revient sur les défis qui minent les secteurs de la santé et de l'éducation, mais qui ne semblent pas hanter, de manière visible, le Gouvernement du Burundi.

## **I.ECONOMIE NATIONALE : DES EXPERTS ALERTENT LORS DU FORUM NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI**

Le Président de la République, Evariste Ndayishimiye, a organisé du 18 au 19 novembre 2021 un Forum National sur le Développement. Des experts en matière de développement économique réunis ont alerté sur le niveau de croissance de la dette extérieure, celui des exonérations qui empirent la situation, les banques qui financent la dette publique au lieu de financer le secteur privé qui est le moteur de la croissance économique, la pénurie chronique des devises, la fuite des cerveaux, etc.

Selon ces experts, la croissance économique ne suit pas le niveau de la dette publique. La dette publique est mal gérée et le risque de surendettement est très élevé. Depuis 2015, la dette intérieure est supérieure à la dette extérieure suite à l'enfermement qui a caractérisé la crise politique née du troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Selon ces experts, le défi majeur est que la dette publique augmente alors les dépenses d'investissement public générateur de croissance économique ne suivent pas le mouvement.

Quant aux recettes fiscales, l'on constate que la croissance des recettes est moindre par rapport à celle des dépenses engagées dans la collecte. L'Office Burundais des Recettes recrute le personnel et achète ses équipements et augmente ainsi le coût social de la collecte fiscale au lieu de limiter ce dernier.

Qui plus est, le pays ne parvient pas à maîtriser le niveau des exonérations fiscales qui augmentent de manière incontrôlée, affectant ainsi de manière sensible les recettes de l'Etat.

Au moment où le secteur privé est le moteur de la croissance économique et du développement, les experts regrettent que ce secteur soit oublié. Les banques commerciales financent ces derniers temps la dette publique au lieu de financer ce secteur privé, ce qui est une perte énorme pour la croissance économique.

Les experts recommandent notamment de limiter les dépenses, élargir l'assiette fiscale, exploiter de façon transparente les secteurs porteurs de croissance comme celui des minerais qui peuvent générer beaucoup de revenus, réduire les charges des sociétés publiques, adopter la numérisation

du système fiscal, réduire les exonérations et consacrer des dépenses importantes aux secteurs générateurs de revenus et de croissance économique.

A propos de la pénurie chronique des devises, les experts trouvent que les mesures initiées pour casser l'écart entre le taux officiel de change et le taux de change parallèle n'ont pas produit d'effets escomptés. Le pays souffre toujours de la pénurie de devises qui paralyse l'activité économique. Les importateurs ne peuvent plus être servis en devises et cette crise affecte de plus en plus, non seulement l'économie nationale, mais celle des ménages et des citoyens suite à la longue crise de carburant. L'on aura beau prendre des mesures pour réguler le marché de change, tant qu'on n'aura pas suffisamment d'offre en devises, toutes les mesures seront vouées à l'échec, constatent les experts avec amertume.

L'autre phénomène qui soulève l'attention des experts de l'économie burundaise, c'est la fuite des cerveaux. Souvent, ce sont des étudiants qui ont des bourses d'études à l'étranger et qui ne pensent pas à retourner dans leurs pays d'origine à la fin de leur formation. Ce sont aussi des gens qui sont au pays et qui sont sollicités ailleurs pour leurs compétences et décident de s'expatrier. En octobre 2020, lors d'une retraite des jeunes intellectuels burundais, le chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye avait déploré que de plus en plus de jeunes partent à l'étranger pour poursuivre leurs études avec une bourse d'études du gouvernement, mais qu'à la fin de leurs études, ils ne rentrent pas. Selon lui, cela constitue un manque à gagner pour le pays. Il avait appelé les intellectuels burundais à rentrer au pays parce que le capital humain est l'un des piliers du développement durable.

Le Président a oublié les raisons économiques à la base de ce fléau. En effet, quand les conditions d'épanouissement socioprofessionnelles ne sont remplies, il est normal que les gens aillent là où ces conditions sont possibles. Quand quelqu'un part à l'étranger et qu'il préfère y rester au lieu de revenir dans son pays, la plupart des fois c'est parce qu'il trouve dans ces pays des conditions favorables à l'épanouissement professionnel, et surtout des conditions financières qui sont très attrayantes et qui font qu'il pourra mieux s'épanouir, aussi bien professionnellement qu'économiquement.

L'environnement socioprofessionnel est également un autre facteur non moins important de la fuite des cerveaux. Si la situation socio-politique n'est pas bonne dans le pays, s'il y a des

violences, des guerres civiles, le népotisme, la politisation très élevée de l'administration, les étudiants ne reviennent pas. Ils préfèrent demander asile là où ils sont allés étudier.

Le capital humain étant la première richesse, la fuite des cerveaux constitue une perte énorme pour le pays. Un environnement propice et un cadre d'épanouissement professionnel adéquat sont les conditions indispensables pour faire face à cette problématique de fuite des cerveaux.

## **II. LA BANQUE DE L'HABITAT DU BURUNDI TENTE L'APPROPRIATION FRAUDULEUSE DE LA SOCIETE « COME AND SEE BURUNDI VILLAGE »**

Initié par des jeunes Burundais rentrés de l'étranger, la société « Come and See Burundi village » est en train de construire des villages de maisons à vendre en Mairie de Bujumbura. La Banque de l'Habitat du Burundi (BHB) tente de s'approprier du projet.

Le fondateur de la société s'appelle Fabrice Manirakiza, jeune de 29 ans, rentré au Burundi en 2018, après 11 ans en Australie. Il est rentré avec plusieurs projets dont « Come and See Burundi village », CSBu en sigle. Ce projet consiste à construire un village modèle de 28 maisons en étages dans le site Kiyange, au quartier Miroir situé en zone Buterere, dans la capitale économique Bujumbura. La Banque de l'Habitat du Burundi, jadis Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain, a accepté de soutenir le projet.

Les deux parties ont ainsi signé un contrat de partenariat en date du 19 mars 2019. Dans les termes de ce contrat, il est stipulé que la société CSBu exécute les travaux de construction, cherche les clients et les oriente vers la BHB pour demander des crédits. La banque accorde les crédits aux clients éligibles soumis par la société CSBu. Elle conserve les garanties de ces crédits et gagne les intérêts. Ce contrat précise également que les deux parties conviennent de collaborer, notamment dans la gestion de ces fonds. En cas d'achat des matériaux de construction et de gestion des stocks, un chargé d'approvisionnement de la banque et celui de la société travaillent en commun accord. Depuis quelques temps, la BHB tente d'écarter la société CSBu de ces activités. Elle veut aller seule sur le marché alors que les deux parties doivent être représentées, conformément au contrat. La BHB a ainsi proposé un autre contrat (d'adhésion) à la société, au cours du mois d'octobre 2021, sans même la consulter dans l'élaboration de ses termes. Dans ce nouveau contrat que la

société CSBu refuse de signer, la BHB se dit « maître d'ouvrage ». La société CSBu est l'« entreprise de construction » qui n'exécutera que les travaux. Le contrat met aussi en place le « fonctionnaire dirigeant », le représentant dûment accrédité par le maître d'ouvrage qui assure le contrôle et la surveillance des travaux. Il est également stipulé que le maître d'ouvrage va s'occuper pleinement de l'approvisionnement du chantier et du paiement des fournisseurs des matériaux de construction, ainsi que du paiement de la main d'œuvre et du personnel de CSBu sur le chantier.

Dans ce nouveau contrat imposé par la Banque, « l'entreprise CSBu va s'occuper uniquement de la gestion de la main d'œuvre, du volet technique et exécuter les travaux de construction. La CSBu s'engage à continuer à mobiliser les acquéreurs pour les maisons qui ne sont pas encore souscrites ». Concernant le partage des bénéfices issus du projet, le contrat dit que les bénéfices nets issus de la vente des maisons seront partagés entre la BHB et la CSBu au prorata de la contribution de chaque partie dans ce projet. En cas de perte, les deux parties la supporteront à parts égales.

Pour le responsable de CSBu, ce contrat est une preuve irréfutable que la BHB veut s'approprier totalement le projet. L'argent utilisé pour construire appartient aux clients et non à la banque. Le client doit rembourser le crédit et c'est la société qui mobilise ces clients et les met à la disposition de la banque.

Le Président de la République a visité le chantier de la société CSBu village, le 21 octobre dernier. Il a félicité cette société, surtout composée de jeunes, pour leur projet qui répond à la politique de l'Etat d'offrir à tout Burundais un toit décent. Ces jeunes rentrés au pays n'ont pas attendu que l'Etat leur donne de l'emploi. Ils se sont créé leur propre emploi. Le président Ndayishimiye a évoqué les obstacles auxquels font face cette société, notamment la Banque de l'Habitat du Burundi qui veut mettre les bâtons dans les roues de l'exécution de ce projet. Pour lui, la banque n'a pas la mission de construire, mais de rendre disponible l'argent pour les constructions. Il a affirmé que la BHB a un agenda caché, soit de bâcler le projet, soit de chercher des intérêts personnels. Il l'a accusée de saboteur du développement. Le directeur des opérations de la BHB, Eric Nzambimana, contacté s'est contenté de dire que le chantier continue en bonne et due forme, en faveur des clients.

Le projet « Come and See Burundi Village » est réparti en trois catégories. La catégorie VVIP comprend 5 maisons en étages de 5 chambres chacune, construites sur un terrain de 6 ares, chacune coûtant 500 millions de BIF. La catégorie VIP comprend trois maisons de quatre chambres, construites sur 3 ares coûtant chacune 340 millions BIF. La catégorie standard regroupe 20 maisons de deux chambres, sur un terrain de 2 ares coûtant chacune 300 millions de BIF. 25 de ces 28 maisons sont déjà vendues. 90% des acheteurs sont des Burundais vivant à l'étranger, selon Fabrice Manirakiza, l'initiateur du projet.

Ce genre de comportement de la BHB décourage les investisseurs qui apportent des devises et créent de l'emploi. Le comportement de la Banque est l'un des mobiles à la base de la fuite des cerveaux et de l'investissement économique.

### **III. LA MESURE DE DESTRUCTION DE MAISONS SOUS UNE ALLURE DE SPOLIATION**

En date du 10 novembre 2021, le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Gervais Ndirakobuca, a organisé une réunion publique et a mis en garde les responsables administratifs qui n'avaient pas exécuté la mesure de démolition des constructions dites anarchiques sur les axes routiers. Au moment où le travail était en train d'être fait de manière timide, des bulldozers se sont mis à l'action.

En date du 17 novembre 2021, des scènes horribles de destruction ont été observées en zone Ngagara et Cibitoke. Des maisons servant de boutiques, d'alimentations, de pharmacies, des étages entiers à plusieurs niveaux ont été démolies dans la frustration totale de leurs propriétaires.

Lors de la première phase de démolition, les constructions concernées devraient se trouver en moins de 6 mètres des routes principales dans les quartiers viabilisés. Ceci n'a pas été le cas lors de cette phase de démolition opérée par le Gouvernement lui-même. Dans le quartier Mutakura, en zone Cibitoke, par exemple, le bulldozer rasait les maisons jusqu'à plus de 10 mètres à partir de la route nationale.

Dans certains quartiers, des populations se lamentent en disant que la mesure est toujours appliquée de manière discriminatoire et injuste. Les constructions anarchiques appartenant au parti au pouvoir CNDD-FDD ne sont pas concernées par la mesure.



## **IV. LA MESURE DE STABULATION PERMANENTE COMMENCE A PRODUIRE DES EFFETS NEGATIFS**

Depuis le début du mois d'octobre 2021, il n'est autorisé à aucun éleveur de sortir son bétail pour les pâturages, sauf dans sa propriété et quand celle-ci est clôturée. Cette mesure commence à avoir des conséquences graves dans les communautés. Des administratifs abusent de cette mesure qui devient un alibi pour nuire à certaines gens.

En effet, certains éleveurs, en manque d'herbes pour nourrir leur bétail, préfèrent courir le risque et sortent leurs bêtes la nuit. C'est le cas en province et commune Muramvya, zone Bugarama. En date du 13 novembre 2021, l'Administrateur de la commune, Espérance Nduwayezu, a surgi sur la colline Mpehe, zone Bugarama, vers 18h, au domicile d'un certain Kanzoya Joseph. Elle était accompagnée du chef de zone, du chef de colline et d'un bon nombre d'Imbonerakure du coin. Ils ont trouvé les vaches de Joseph tout près de l'enclos. L'administrateur aurait donné aux Imbonerakure l'ordre de leur couper les jambes à la machette.

Ainsi, les exécutants en ont blessé 5 et ont embarqué le vieux Kanzoya et sa famille dans le véhicule de l'administrateur jusqu'au cachot de la police. Jusque lundi le 15 novembre, vers 13h, les victimes n'avaient encore pu comparaître chez l'OPJ.

Un autre cas s'est passé le 14 novembre 2021 en commune Kiganda, dans la même province Muramvya, où un éleveur ne sachant quoi faire avec ses vaches, a été attrapé en train de couper de l'herbe dans un champ du voisin, y mélangeant des plants de maïs. Il a été tabassé jusqu'à être évacué dans l'hôpital local.

**En province Muyinga**, l'exécution de la mesure a été suivie par des amendes intempestives qui font que des éleveurs se débarrassent de leurs bétails en allant les vendre au marché. En Commune Buhinyuza par exemple, pour une seule vache attrapée en dehors de l'étable à la recherche du pâturage, le propriétaire est tenu de payer une amende 100.000 FBU, et 50000FBu par tête de chèvre ou mouton.

Ainsi, ces derniers temps, des bêtes domestiques sont abondantes dans les marchés à un prix dérisoire. Au fur du temps, on observe de moins en moins de bêtes destinées à l'abatage, ce qui occasionne la flambée des prix de la viande sur le marché. Le prix d'un Kilogramme de viande au

marché central de Muyinga a grimpé de façon vertigineuse : 1 Kg de viande avec os est passé de 5.000 FBu à 7.000 FBu, tandis que celui d'un kg de la viande sans os est passé de 7.000 FBu à 9.000 FBu. Cela s'est passé dans une courte période, juste quelques jours après la mise en application de la mesure. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté et la misère s'installent dans les ménages au jour le jour. La population demande que ce genre de décisions soient prises après une large concertation.

**En province Rutana**, le prix d'un litre de lait est passé de 1000FBu à 1500FBu, pendant la même période de mise en application de ladite mesure. Les vendeurs de lait aux ménages avancent le motif de cherté de l'alimentation pour leurs vaches.

## **V. PENURIES RECURRENTES DES PRODUITS STRATEGIQUES DONT LE SUCRE, LE CIMENT BUCECO, LE CARBURANT ET LES PRODUITS BRARUDI**

Le Burundi connaît des crises répétitives des produits stratégiques dont le sucre SOSUMO, le ciment BUCECO et les produits de la BRARUDI. Les motifs avancés sont divers, les uns plus compréhensifs que les autres. Certains sont notamment liés à la crise des devises dans le pays, d'autres sont liés aux spéculations de certaines personnalités proches du pouvoir qui agissent pour leurs intérêts personnels, le tout étant causé par la mauvaise gouvernance, la corruption et l'impunité des crimes économiques en général.

**En province Ngozi**, le sucre produit par la Société Sucrière du Moso (SOSUMO) n'avait pas de prix fixe durant cette période sous rapport. Un kg vendu en cachette variait entre 2800 et 3200FBu. Pour obtenir ce produit dans les différents points de vente, il faut être une connaissance et si ce n'est pas le cas, s'approcher doucement du vendeur et lui parler à l'oreille pour avoir droit à un kg.

Les détaillants craignent des sanctions administratives même s'ils achètent eux-mêmes un sac de 50 kg à un prix spéculatif variant entre 132000 et 138000FBu, alors que le prix officiel est de 114000FBu.

**En province Mwaro**, le sucre est encore devenu une denrée rare au chef-lieu de la province, au début et dans les dernières semaines de cette période du rapport. En date du premier novembre

2021, le sucre était trouvable et vendu en cachette dans une seule boutique située au rond-point du carrefour de la Route Nationale menant vers Bujumbura, à 3.000FBu le kg. Les jours qui ont suivi, la situation s'est améliorée et au moins, même à un prix plus cher que le prix officiel, le produit était trouvable.

En date du 18 novembre 2021, le produit est redevenu introuvable sur les marchés. Il est réapparu sur un nouveau prix de 2700FBu dans différentes boutiques du chef-lieu de la province Mwaro. Certains boutiquiers disaient qu'ils l'achètent en province Gitega à 130.000FBu le sac de 50kg.

**En province Rutana**, au début du mois de novembre, alors qu'on était à la fin de la campagne d'usinage du sucre à la SOSUMO (sise en commune Bukemba, pas loin du chef-lieu de la province), les ménages s'inquiétaient et souffraient de ne pas avoir de sucre dans différents points de commerce.

**En province Cibitoke**, au cours de cette période, les activités de construction étaient perturbées à cause du manque de ciment. L'entreprise Burundi Cement Company (BUCECO) ne produit plus de quantités suffisantes, et une grande partie de la production est partagée entre les autorités administratives et les membres influents du parti au pouvoir, selon des sources sur place. Le ciment importé de ce côté coûte cher car il est passé de 40 mille à 45 mille francs burundais le sac de 50 kg. Dans cette province Cibitoke, comme dans d'autres, ceux qui cherchent le ciment peuvent passer des semaines sans trouver ce produit sur le marché, avec toutes les conséquences sur l'évolution des chantiers et sur la vie des familles des maçons qui vivent de ce métier.

**En Mairie de Bujumbura**, le prix d'un sac de 50 kg produit par la BUCECO est officiellement à 24500 FBu, mais il va jusqu'à 35 000 FBu. L'administration essaie de limiter la hausse de ce produit, mais il a toujours de la peine à y parvenir à cause de l'insuffisance de la quantité produite et des spéculations qui accompagnent la distribution et la commercialisation de ce produit.

Le manque de devises dans les caisses de l'Etat serait une des causes qui font que la BUCECO n'importe pas suffisamment de matériel pour produire assez de ciment pour le marché burundais.

**En province Rutana**, c'est le responsable provincial des Services de Renseignement et le procureur de la République qui supervisent la distribution du ciment sur le marché. Ceux qui ont la chance peuvent acheter 2 sacs au moment où la plupart rentrent bredouille.

**En Mairie de Bujumbura**, nous avons constaté une pénurie de produits BRARUDI dans tous les quartiers de la ville. Seules la bière « Amstel Royal » et les limonades sont facilement accessibles,

pendant que la Primus, l'Amstel blonde et Bock font défaut presque partout dans les bistrotts. Les clients se plaignent. Une fois disponibles, les prix sont revus à la hausse. Une bouteille de Primus coûte 1800FBu au lieu de 1500FBu, une bouteille d'Amstel 65 cl revient à 2400 FBu au lieu de 1900Fbu, et la bouteille bock coûte 2000FBu au lieu de 1500FBu. Les détaillants sillonnent les zones et quartiers à la recherche des points d'approvisionnement. S'ils en trouvent, ils ne peuvent pas s'approvisionner en quantité voulue suite à une forte demande.

**En province Kirundo**, des spéculations et vols sont signalés à la station-service chez Khalfan. Des propriétaires de véhicules, des chauffeurs de taxi pointent du doigt Nduwayezu Eric, chef de cabinet du gouverneur de la province Kirundo, le brigadier de police prénommé Martin, le chef de poste de police de Kirundo, le responsable provincial adjoint du service National de renseignement prénommé Alphonse, ainsi que le responsable de la même station-service et son pompiste comme auteurs de ces crimes.

Le vol consistait à faire payer aux clients un montant qui ne correspondait pas à la quantité de carburant servi et encaisser la différence à partager avec les personnes ci-haut citées. Des clients pressés payaient une corruption aux policiers sur place d'au moins 5000 à 10000FBu pour être servi.

Nos sources signalent en plus que des bidons de carburant étaient remplis et transportés dans les maisons des personnes ci-haut identifiées et servaient le marché noir à raison de 100000FBu par bidon de 20 litres.

## **VI. DES CAS RECURRENTS DE DETOURNEMENTS, DE RANÇONNEMENTS ET DE CONTRIBUTIONS FORCEES**

### **VI.1. Des contributions financières pour finaliser la construction de la permanence communale de Kigamba en province Cankuzo**

**En province Cankuzo**, depuis la fin du mois d'octobre et pendant le mois de novembre 2021, des responsables du parti au pouvoir en commune Kigamba rivalisaient d'ardeur pour contraindre la population à payer des contributions financières, soi-disant pour finaliser la construction de la permanence communale du parti. Sans exception aucune, tout résidant œuvrant en commune Kigamba était dans l'obligation de donner ces contributions selon les barèmes établis à l'avance. Un employé de l'Etat avec un diplôme de licence avait l'obligation de payer au moins 10.000FBu, et un travailleur sans diplôme comme un planton ou un veilleur de nuit 3000FBu. En plus de ces paiements individuels, chaque service en son nom avait la contrainte de payer sa propre contribution. Les chefs de service devaient montrer un bon exemple en payant plus qu'un simple employé. C'est le secrétaire communal du parti CNDD FDD qui a le privilège de gérer ces contributions. Les chefs de ménages dans les collines étaient de leur côté contraints de payer entre 500 et 1000FBu suivant les possibilités, pour couvrir les besoins estimés en tout à plus de 4 millions pour les travaux de finition de la permanence.

### **VI.2. Des offrandes pour l'accueil des nouveaux membres du CNDD-FDD**

**En province Ngozi**, le parti au pouvoir a organisé, en date du 29 octobre 2021, une activité politique en commune Kirembe qui consistait à accueillir ses nouveaux membres. Lors de la préparation de cette activité, des Imbonerakure de la commune Kirembe ont sillonné les collines pour collecter des dons à donner au secrétaire général de leur parti, Révérien Ndikuriyo. Ainsi, des vaches, des coqs, des œufs et sacs de vivres ont été donnés comme offrandes à cette haute autorité du parti.

La population se lamente de se voir contrainte à donner des vivres dont elle a elle-même besoin pour vivre, surtout dans une période de soudure comme ce mois de novembre où elle n'a pas assez à manger.

Elle demande au Président Evariste Ndayishimiye de mettre un terme à cette histoire d'offrandes instaurées par feu Pierre Nkurunziza.

### **VI.3. Des contributions forcées et autres violations de droits de l'homme lors de la célébration de la semaine dédiée aux combattants du FDD**

Des exigences de contributions financières et autres violations de droits de l'homme ont marqué la semaine du 15 au 21 novembre 2021 dédiée aux combattants du CNDD-FDD.

En province Bujumbura, des Imbonerakure de toutes les zones de la commune Mutambu ont effectué des entraînements paramilitaires avec des effets militaires et policiers sous la supervision de l'Administrateur communal, Niyongabo Jean pierre, et des responsables administratifs locaux dont les chefs de zones et du secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, Emmanuel Nkeshimana, natif de la commune. Ces activités commençaient à partir de 18h et se clôturaient vers 20 heures, l'heure de début des patrouilles nocturnes.

En lançant des slogans de haine contre les opposants politiques, des Imbonerakure en colère ont tabassé des gens, dépouillé de ces derniers de leurs biens dont notamment des téléphones portables, de l'argent, des chaussures et des montres.

A titre d'exemple, un certain Ndikuriyo Bernard a été dépouillé d'une somme d'argent de 80.000FBu, son téléphone portable, sa montre, les chaussures qu'il portait le soir du 16 novembre 2021 vers 19h30m dans la localité de Gomvyi.

Des Imbonerakure ont également sillonné les collines pour exiger des contributions pour la célébration de leur fête de combattants.

Chaque ménage sans exception avait l'obligation de payer entre 2000FBu et 5000FBu. Les fonctionnaires de l'Etat dont des enseignants, les commerçants, les boutiquiers avaient été mobilisés pour contribuer financièrement à la fête. Chaque enseignant payait au moins 3000FBu, les responsables scolaires entre 5000FBu et 10000FBu, les commerçants entre 5000FBu et 50000FBu suivant la capacité financière de chacun. Les montants collectés étaient transmis au secrétaire communal du parti CNDD-FDD et celui-ci transmettait à son tour son rapport au secrétaire provincial. Les deux prenaient le soin d'identifier ceux qui ont contribué et ceux qui

n'avaient pas honoré l'engagement et menaçaient, de corriger voire d'éliminer physiquement ceux qui ne s'étaient pas exécutés avant la fin de l'année 2021. Dans d'autres communes de la province, les choses se sont passées de la même manière.

**En province Cibitoke**, des jeunes Imbonerakure avaient commencé le 08 novembre 2021 à circuler dans tous les quartiers pour collecter au moins 2000 FBu par ménage, 5000FBu par kiosque ou boutique et 10000 FBu par propriétaires de véhicule, et aucune exception n'avait été faite parce que la fête du combattant concerne tout le monde, selon le responsable provincial du parti au pouvoir.

**En province Rumonge**, les collecteurs faisaient « le porte à porte » pour collecter les fonds destinés à la célébration de la journée du combattant qui a eu lieu en date du 18 novembre 2021. Des listes de ceux qui s'étaient acquittés de ces cotisations ont été dressées et transmises à la permanence provinciale du parti CNDD- FDD.

A côté de ces contributions à la fête du combattant, tous les enseignants avaient en parallèle l'obligation de verser chacun une contribution pour acheter les bancs pupitres qui manquent cruellement dans les écoles de la province. Les enseignants avaient seulement huit jours pour s'exécuter et la date butoir avait été fixée au 8 novembre 2021.

#### **VI.4. Les agriculteurs de la province Makamba n'ont pas eu d'engrais chimiques alors qu'ils avaient payé les avances**

Deux mois après le début du semis de la saison culturale A, les agriculteurs de la province Makamba n'ont pas reçu d'engrais chimique alors qu'ils avaient bel et bien payé les avances dans les COOPEC et les agences de la POSTE conformément aux exigences du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Certains ont été obligés de dépenser d'autres montants plus élevés que le coût officiel (29000FBu par sac) pour avoir cet engrais. En effet, un sac de 25 kg s'achète à 50000FBu au marché. Des distributeurs corrompus se détournent des vrais acquéreurs pour octroyer une grande quantité aux commerçants qui le vendent à leur tour aux agriculteurs à des prix exorbitants alors qu'ils avaient eux aussi payé à l'avance.

### **VI.5. Des exigences de paiement de contributions forcées dans la Direction Communale de l'Enseignement (DCE) de la commune Makebuko.**

**En province Gitega**, la DCE de Makebuko exige à chaque enseignant et chaque enfant de payer respectivement 20000FBu pour la construction du stade communal, et 2000 Fbu par trimestre pour le paiement des enseignants vacataires. Les enseignants et les élèves qui ne s'acquittent pas de ce paiement sont sèchement chassés des écoles. Un désordre règne dans ce secteur depuis le début du premier trimestre de cette année scolaire qui a commencée en septembre dernier.

### **VI.6. Des rançonnements au cours des rondes nocturnes effectuées par des Imbonerakure**

**En province Kirundo**, des personnes que croisent des jeunes Imbonerakure en patrouilles de nuit sont malmenées et contraintes de donner de l'argent, comme nous le confirme un chauffeur de camion benne qui tombe souvent dans leur piège. *« Ils demandent de l'argent à ceux qui sont attrapés en train de circuler au-delà de 22h. Ils disent qu'ils ne reçoivent pas de salaires pour passer toute la nuit à garder la sécurité. Ainsi, même un billet de 1000FBu peut libérer quelqu'un au cas où ce dernier n'en a pas assez. Mais généralement, ils demandent cinq à dix mille francs »*, regrette notre interlocuteur.

*« S'ils passent tout près d'un ménage où les membres de cette famille n'ont pas encore fermé les portes, ces Imbonerakure leurs font forcément fermer sinon ils reçoivent des coups de bâtons »*, renchérit notre source.

Un certain Minani André, responsable des démobilisés du CNDD-FDD et Nkurunziza Elias, chef de quartier Nyange –Bushaza, lui-même démobilisé commandent ces opérations nocturnes.

Les mêmes scènes de violence s'observent en commune Busoni, précisément sur les collines Kabanga, Kididiri et Murore où des Imbonerakure menacent la sécurité des membres des partis de l'opposition et sont sous le commandement de Jean-Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha, un ex-député du CNDD-FDD bien connu dans des actes de violences politiques dans la localité.



## **VII. DROIT A LA SANTE : HAUSSE DES COUTS DES CONSULTATIONS ET ACTES MEDICAUX SUR FONDS DE NEGLIGENCE DU VACCIN CONTRE LE COVID-19**

### **VII.1. Hausse des tarifs de consultations et actes médicaux dans les structures de soins privés**

Les tarifs des soins médicaux dans les hôpitaux et autres structures de soins privés ont été revus à la hausse d'au moins 30% depuis la date du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Cette décision n'est pas un hasard. Elle est la conséquence d'une étude faite en 2019 qui allait dans le sens de l'actualisation des coûts des prestations des formations sanitaires et qui avait l'objectif de réviser les tarifs et les coûts des prestations. Des patients contactés disaient s'être retrouvés avec des factures très élevées alors qu'ils n'avaient pas été informés. De son côté, le Président l'Association pour la Promotion de la Médecine Libérale (APROMELI) Dr Astère Ndayizeye affirme avoir respecté les 30 jours réglementaires car il a avisé les partenaires de cette hausse à la fin du mois de septembre 2021.

Ainsi, la consultation en médecine générale est passée de 5000 FBu à 8 000 FBu, celle en médecine spécialisée est passée de 10 000 FBu à 15 000 FBu. Les coûts des médicaments seront fixés proportionnellement aux prix à l'importation. L'augmentation de 30% a été motivée par le taux d'inflation et le coût élevé des outils de production utilisés, selon le Président de l'APROMELI. Les services imageries (échographie, scanner, radiographie standard), les services de laboratoire (les réactifs, les matériels utilisés pour analyser les échantillons) étant importés, la valeur et la disponibilité des devises ont eu une influence négative sur les coûts, d'après le Dr Astère Ndayizeye.

Précisons que les Burundais ont couramment recours aux structures de soins privés, suite à l'inefficacité des structures de santé publique.

## **VII.2. Distribution des cartes biométriques de la Mutuelle de la Fonction Publique: de longues distances à parcourir et des frais de séjour aux fonctionnaires et leurs familles**

La Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique a procédé à la distribution de cartes biométriques en remplacement des anciennes cartes. Pour cela, la Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique exige à tous les fonctionnaires se de présenter aux agences de la mutuelle sise à l'intérieur du pays pour se faire enregistrer. Le mari doit se présenter avec sa femme et ses enfants de six ans et plus, mais ne dépassant pas 18 ans. Ceux de Muramvya, Kayanza, Muyinga et Kirundo doivent se faire enregistrer à Ngozi.

Des fonctionnaires sont ainsi obligés de louer les véhicules, les chambres d'hôtels compte tenu du nombre de leurs enfants et de la distance à parcourir pour arriver à Ngozi. Les fonctionnaires ressortissants de ces provinces demandent à la Direction Générale de la Mutuelle d'élaborer d'autres stratégies pouvant faciliter l'activité sans induire les bénéficiaires dans le chaos car certains d'entre eux n'ont pas de moyens financiers pour parcourir de longs trajets et de se payer des frais de séjour hors de leurs domiciles.

## **VII.3. Le COVID-19 n'épargne pas les lieux de détention alors que le gouvernement traîne les pieds pour vacciner sa population**

Au cours de cette période, neuf sur vingt-quatre détenus au cachot du commissariat provincial de police Muyinga ont été testés positifs à la COVID-19 en date du 11 novembre 2021. Des sources de ce cachot indiquent qu'ils ont été vite mis en quarantaine dans une salle à part, prévue à cette fin, où ils ont été médicalement suivis. Les mêmes sources font savoir que ces cas ne sont pas les premiers, mais qu'on n'avait jamais trouvé un aussi grand nombre de cas. Vincent Wizeye, Procureur de la République à Muyinga qui confirme cette information appelait à la vigilance car la maladie existe encore dans cette province. Nos sources au commissariat faisaient savoir que le nombre pouvait s'alourdir dans les jours suivants, surtout que parmi ceux qui avaient été testés négatifs, il y avait parmi eux ceux qui présentaient quelques symptômes de ce virus. Encore plus, les conditions de détentions favorisent la propagation rapide de cette maladie. Entre temps, la vaccination contre le COVID-19 n'est pas la préoccupation du gouvernement qui estime que se fera vacciner qui voudra. Ainsi, un seul centre de vaccination est ouvert depuis le 18 novembre 2021, et jusqu'à la fin de cette période, moins de 2000 personnes s'étaient faites vacciner.

## **VIII. DROIT A L'EDUCATION : DES DEPUTES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE FUSTIGENT DES MANQUEMENTS GRAVES DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION**

Lors de la séance en plénière du 20 octobre 2021 sur le rapport de mise en application du programme du gouvernement pour le deuxième semestre, exercice 2020-2021, les députés de l'Assemblée Nationale ont fustigé des manquements graves dans le secteur de l'éducation. Ils ont notamment regretté que des écoles manquent encore de bancs pupitres, dénoncé des magouilles dans le recrutement des enseignants et la non construction des écoles dans le pays. Un député s'est interrogé sur le sort du budget affecté à l'achat d'au moins 20000 bancs pupitres. Il a dénoncé la mise en place des comités communaux de recrutements des enseignants qui ont été à l'origine de plusieurs irrégularités et magouilles. Des Directeurs Communaux de l'Education ont notamment favorisé leurs amis et membres de leurs familles. Le député a demandé au gouvernement de laisser les responsabilités de recrutement des enseignants à la commission nationale de recrutement afin d'éviter toute tricherie. Il a aussi exhorté le gouvernement du Burundi à mobiliser des fonds pour la construction des écoles car dans certains endroits, des écoles sont en mauvais état.

Un autre député a regretté que certaines écoles dans le pays ne disposent pas de matériel didactique suffisant, et que des élèves terminent leurs études en technologie de l'information et de la communication sans jamais avoir eu accès à l'ordinateur.

Au moment où le budget prévoit 300 millions BIF destinés à l'achat des matériels pour les écoles à régime d'internat, un député s'est posé la question de savoir où est parti ce montant du moment qu'aucune école de la Mairie de Bujumbura n'a reçu de matelas ou de lit.

Le Premier Ministre, Alain Guillaume Bunyoni qui était l'invité du jour a expliqué que le ministère chargé de l'Education a seulement réparé des bancs pupitres existant plutôt que de fabriquer de nouveaux. Sur la question des commissions communales de recrutement des enseignants, ce n'est pas la commission nationale de recrutement qui ferait mieux, selon lui. Pour ce qui est de l'achat du matériel pour les écoles à régime d'internat, Alain Guillaume Bunyoni a dit que toutes les écoles ne pouvaient en avoir, mais que le ministère a favorisé celles qui en avaient le plus besoin.

**En province Ngozi** par exemple, des défis liés au manque d'infrastructures, du matériel didactique et des enseignants paralysent ce secteur. Presque partout dans la province, les écoles fondamentales ont engagé des enseignants vacataires (à temps partiel) qui sont financièrement supportés par les parents des élèves. Certaines écoles dont l'Ecole Fondamentale de Kabuye en commune Ruhororo, Kinyana en commune Ngozi, Cagura en commune Ruhororo, Bwitoyi à Tangara manquent cruellement de bancs pupitres. Les enfants s'assoient par terre et leurs enseignants ont des difficultés de les suivre lors des leçons pratiques.

**En province Cibitoke**, plus de 14000 enfants ont abandonné l'école au cours de l'année scolaire 2020-2021. Le Directeur Provincial de l'Enseignement, Joseph Nyandwi indique que les motifs de ces abandons sont souvent la pauvreté et les grossesses non désirées. Néanmoins, il indique que certains Directeurs d'écoles donnent des effectifs gonflés dans le but de bénéficier de plus de subsides, mais qu'il compte décourager ces tricheries en faisant des enquêtes approfondies et en sanctionnant les auteurs.

Au niveau national, le ministère de l'éducation rapporte au moins 199 737 écoliers qui ont abandonné l'école au cours de l'année scolaire 2020-2021, 172090 au cours de l'année scolaire 2019-2020.

## **IX. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le Président de la République se résout de trouver des solutions à la crise économique, mais oublie qu'il faut d'abord et avant tout aborder les problèmes de manière globale. La crise économique du Burundi est née de la crise politique due au troisième mandat de feu Pierre Nkurunziza. Il faudra d'abord s'attaquer aux effets de cette crise politique avant d'aborder d'autres problèmes liés à la gouvernance que connaît le pays. Persister à croire que la situation politique est normalisée et qu'il faut s'occuper du développement relève du pure irréalisme politique. Tant que le pouvoir du CNDD-FDD continue à user de la répression politique contre son peuple, à laisser les criminels se la couler douce, le développement économique national ne sera jamais atteint, la santé et l'éducation resteront toujours des maillons faibles de la chaîne de développement de ce pays.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

### **Au gouvernement du Burundi :**

- De mettre en application les conclusions sorties du Forum National sur le Développement en commençant par la réconciliation du peuple burundais ;
- De sanctionner les détourneurs des fonds publics, les auteurs du trafic d'influence et d'autres saboteurs du développement national ;
- De suspendre des mesures politiques inappropriées qui vont dans le sens de la répression contre le peuple burundais ;
- De mettre un terme aux activités des jeunes Imbonerakure et les remettre à la place qui est la leur ;
- D'organiser une campagne de mobilisation de la population en faveur de la vaccination contre le COVID-19 ;
- De faire face aux défis liés à la scolarisation universelle pour tout enfant notamment en s'attaquant énergiquement au phénomène d'abandons scolaires, au manque d'enseignants et à l'insuffisance des écoles ;